

Rapport au conseil d'administration de l'ACPS et aux membres sur :

**La 74e réunion plénière de la Commission internationale de parachutisme (ISC)** de la Fédération Aéronautique Internationale tenue à Orlando, Floride, États-Unis, les 3 et 4 février 2024.

**En présence :**

**Rina Gallo** ; déléguée; vice-présidente du bureau de l'ISC, présidente du comité de formation sous voile et membre du comité des juges. Membre du CÉNC de l'ACPS et du comité des juges de l'ACPS  
**Vera Asquith** : déléguée suppléante, secrétaire-archiviste du bureau de l'ISC, membre du comité de vol en Wingsuit, membre du groupe de travail sur les médias et la promotion de l'ISC. Membre du comité des juges de l'ACPS.

**Absent :**

**Richard (Buzz) Bennett**; observateur nommé, membre du Comité des Règles et Règlements

**Points forts de la plénière**

**Problèmes financiers:**

La situation financière de l'ISC est un peu plus stable et moins désastreuse que celle annoncée l'année dernière. La FAI a exigé que toutes les commissions présentent un budget équilibré chaque année. L'ISC a insisté pour que nous suivions un cycle de deux (2) ans. Essayer de rétablir un budget équilibré chaque année pose non seulement des défis, mais aussi un traitement inégal entre les concurrents participant aux Coupes du Monde et aux Championnats du Monde en ce qui a rapport au coût des sanctions FAI/ISC.

Afin de remplir le mandat d'équilibre budgétaire de la FAI, l'ISC a choisi en 2023 d'introduire des frais de sanction flottants. La prévision des budgets est une science inexacte et ainsi, pour la saison de Coupe du monde 2023, les frais de sanction ont été fixés à 150 CHF (Francs suisses). Grâce à des revenus plus élevés et à des dépenses inférieures aux prévisions, le CSI s'est retrouvé avec un excédent de 52 921 CHF.

L'excédent ne sera pas « mis en banque » sur un compte bancaire de commission distinct, car aucun excédent ne peut être détenu par les commissions. La direction de la FAI a déclaré que ces excédents seront versés directement à la FAI et versés dans un fonds général, ce qui a été le cas pour nos quelque 146 000 euros dans le passé. En outre, l'exécutif de la FAI a déclaré que toute commission demandant des fonds sur ce compte « général » devra s'adresser au conseil d'administration de la FAI. Cependant, les candidatures ne seront prises en compte que pour les « projets spéciaux » et non pour les dépenses courantes d'une commission. En effet, l'ISC devra demander à utiliser son propre argent sur la pointe des pieds, et avoir une excellente raison pour le demander. Plusieurs commissions se sont opposées à cette proposition de procédure, elle n'est donc pas gravée dans le marbre. Cependant, comme l'a déclaré notre ex-présidente, Gillian Rayner, à l'heure actuelle, le conseil exécutif ne fait que demander poliment leur avis aux commissions. Ce qui viendra plus tard reste à déterminer. En résumé, la politique ci-dessus a été proposée par le Conseil d'administration ; cependant, la formulation et la procédure exactes n'ont pas été finalisées ni complètement communiquées aux différentes commissions de la FAI.

Si la procédure ci-dessus est adoptée, la question suivante s'impose : qu'est-ce qui empêche le Conseil d'administration de la FAI de suivre la mauvaise voie des Conseils d'administration précédents ? Gillian Rayner a suggéré que toute décision relative à la répartition des fonds soit supervisée par le groupe des

présidents de Commission. Le nouveau président de l'ISC, Alberto Martin Paracuellos, assurera un suivi de cette situation.

Compte tenu de la stipulation ci-dessus, l'ISC doit donc « utiliser ou perdre » l'excédent de 52 921 CHF généré en 2023. Il a été décidé d'utiliser l'excédent pour compléter les frais de sanction de cette année. Malheureusement, je crois que cela conduira à un système dans lequel les athlètes de la Coupe du monde paieront constamment des frais de sanction plus élevés et suppléeront continuellement les athlètes des Championnats du monde. Le Bureau de l'ISC travaillera à une meilleure alternative avec la FAI. Le temps nous dira quelle sera l'issue des discussions ultérieures avec le conseil d'administration de la FAI et les autres commissions de la FAI qui sont tout aussi mécontentes de la situation que l'ISC.

#### **Frais de sanctions :**

Afin d'équilibrer le budget pour 2023, les frais de sanction pour toutes les compétitions en 2024 ont été réduits à 115 CHF.

#### **Parachutisme intérieur :**

Depuis son introduction au sein de l'ISC en 2013, le parachutisme en salle a connu une croissance considérable en termes de participation et d'intérêt. La participation a tellement augmenté qu'il est désormais possible (voire souhaité) de diviser les événements artistiques (y compris le vol dynamique) et le vol relatif en deux compétitions distinctes avec des dates et des lieux distincts. Cela n'a jamais été possible en ÉA extérieurs.

Le comité en Dynamique a maintenant introduit la discipline de Solo Speed (avec un ensemble complet de règles) en tant qu'épreuve distincte qui sera désormais incluse dans la compétition intérieure.

Handifly poursuit également le développement de ses compétitions en salle pour l'inclusion des compétiteurs handicapés dans le monde du parachutisme intérieur.

Après seulement une décennie, le Freestyle Solo intérieur, le Vol Dynamique à 2 et 4, le vol de Solo Speed, le vol relatif intérieur et Handifly contribuent non seulement à la richesse et à l'inclusivité de notre sport, mais également à nos finances. Ajoutez à tout cela le fait que la FAI continue de faire pression sur le IOC pour qu'il introduise le sport intérieur comme sport de démonstration à Paris. À l'heure actuelle, l'ACPS continue d'entretenir une relation de travail avec IFLY Canada et continuera d'appuyer les compétitions organisées par IFLY et tous les athlètes qui souhaitent concourir.

#### **Handifly - Groupe de travail pour les personnes handicapées :**

Handifly a organisé avec succès quatre compétitions en 2023. Ils ont l'intention d'organiser trois compétitions ouvertes et une nationale en 2024. L'objectif du Groupe de travail est d'organiser une série mondiale qui comprendrait cinq compétitions internationales en 2025. De plus, des plans sont en cours pour organiser leur 1ère Coupe du Monde en 2026 et les 1ers Championnats du Monde Handifly FAI suivront en 2027. Le Groupe de travail estime qu'il s'agirait d'un événement « complémentaire » à un autre événement existant. L'événement le plus approprié semble être le vol relatif intérieur.

Cependant, du travail reste à faire concernant les classifications des handicaps. Le Groupe de travail dispose d'un comité de classification composé de médecins internationaux et d'experts en vol corporel qui travaillent à définir des « coefficients de compensation ». Ces coefficients sont utilisés pour

uniformiser les règles du jeu en les ajustant en fonction de différents degrés de difficulté. À cette fin, le Groupe de travail recherche des experts intéressés pour le rejoindre dans cette entreprise. Si quelqu'un est intéressé, veuillez contacter Rina ou Vera pour obtenir les coordonnées.

### **Jeux mondiaux:**

Les Jeux Mondiaux de Birmingham ont présenté le pilotage de voile en 2023 et, malgré le chaos de dernière minute, l'événement s'est déroulé relativement bien. Depuis que le parachutisme a été inclus dans les Jeux Mondiaux (sous une forme ou une autre) à partir de 1997, l'ISC espérait être inclus dans les Jeux Mondiaux de 2025 à Chengdu, en Chine. Malheureusement, les Jeux mondiaux de 2025 « passeront au vert ». Autrement dit, aucune nouvelle infrastructure ne doit être construite et aucun combustible fossile ne doit être utilisé... malheureusement, cela exclut le parachutisme.

### **Récapitulatif des faits :**

1. **Le Pilotage de Voilure** a introduit une nouvelle option de distance dans les événements standards, appelée « Full Drag Distance » (distance de traînée totale). Cela permettra à l'organisateur une plus grande flexibilité quant à l'événement de distance qu'il choisit d'offrir. À ce stade, il existe trois options : Max. Distance, Distance de traînée et Distance de traînée totale.
2. **Style** – le comité ST & AL a signalé que l'avenir du Style ne s'annonce pas très prometteur sur la scène internationale. À cette fin, le comité a envoyé une présentation pour examen en plénière, qui sera officiellement présentée lors de la prochaine plénière en 2025. (Contactez Rina ou Vera si vous souhaitez une copie de cette présentation).
3. **Wingsuit** – en 2025, le Comité demandera une augmentation de la taille de délégation pour inclure des femmes (ou la minorité de genre). Il ne s'agira pas d'un événement distinct, mais les résultats seront déterminés à partir du classement général.
4. **CTS** – continue de demander la coopération pour son enquête de sécurité et son rapport sur les incidents de parachutisme aérien, qu'ils publient chaque année. Cette année, le CTS a développé un protocole médical, qui a été approuvé et avalisé par le CIMP (la branche médicale de la FAI) et le comité intérieur. Malheureusement, l'adoption de ce protocole a été rejetée et la plénière a demandé qu'il soit reporté jusqu'à ce que la FAI effectue un examen juridique.
5. **Médaille d'or du parachutisme FAI** – décernée à Igor Tiorlo de l'Ukraine.
6. **Élections** – Les élections de cette année ont eu lieu et les dirigeants suivants ont été élus :
  - Alberto Martin Paracuellos (Espagne) – Président de l'ISC
  - Rina Gallo (Canada) – 1ère vice-présidente de l'ISC
  - Jim Rees (États-Unis) – Vice-président de l'ISC
  - Omar Allhegelan (Arabie Saoudite) – Vice-président de l'ISC
  - Vera Asquith (Canada) – Secrétaire archiviste de l'ISC
  - Natasha Higman (Royaume-Uni) – Secrétaire financière de l'ISC

### **Modifications des règles :**

Comme pour toutes les plénières, les changements de règles sont présentés et votés. Cette année, un certain nombre de changements apportés aux règles affecteront également les règles canadiennes. Les modifications apportées aux règles concernant le parachutisme extérieur sont désormais disponibles sous forme d'annexes au procès-verbal de la plénière à l'adresse :

<https://www.fai.org/isc-documents>

Rendez-vous ensuite sur meetings --> 2024 - Orlando (USA), 3-4 February 2024 --> Minutes --> puis allez dans les annexes en fin de procès-verbal pour avoir des résumés des différents changements de règles disciplinaires.

### **Calendrier des compétitions pour les épreuves de première catégorie :**

#### **2024**

- Coupe du monde/Championnats d'Europe/Championnats d'Asie de parachutisme intérieur - **FS, AE, DY** – Macao S.R.A, Chine (16 – 20 avril 2024)
- Championnats du monde **ST & AL, CF** – Prostejov, République tchèque - (31 août – 7 septembre 2024)
- Championnats du monde – **FS, AE, WS SP** – Beaufort, N.C., États-Unis (4-12 octobre 2024)
- Championnats du monde de **CP** et **CPFS** – Pretoria, Afrique du Sud (17-25 septembre 2024)

#### **2025**

- Championnats du monde de **parachutisme intérieur – (FS)** – Raeford, Caroline du Nord, États-Unis (15 – 20 avril 2025)
- Championnats du monde de **parachutisme intérieur – (AE & DY)** – Charleroi, Belgique (23 – 27 avril 2025)
- Coupe du monde/Championnats d'Europe de **FS, AE** – Teuge, Pays-Bas (26 août – 3 septembre 2025)
- Coupe du monde/Championnats d'Europe de **parachutisme de vitesse (SP)** – Hohenems, Autriche - (24-31 août 2025)
- Coupe du monde/Championnats d'Europe de **CP et CP Freestyle** – Eloy, Arizona - (7-14 septembre 2025)

### **Futures séances plénières :**

- Rome, Italie - 28 janvier au 2 février 2025
- Arabie Saoudite – 21-25 janvier 2026

### **Travail de délégué :**

J'ai été élue au Bureau en tant que 1re vice-présidente cette année et je serai à nouveau rééligible en 2026. J'ai continué à m'impliquer dans différents aspects du sport afin d'avoir une compréhension plus approfondie de la compétition de parachutisme. En 2023, j'ai occupé le poste de présidente du jury à Eloy, Arizona pour les épreuves de CP et CP Freestyle.

Depuis que j'ai été élue première vice-présidente, je ne peux pas occuper le poste de président d'aucun comité. J'ai donc dû quitter mon poste de présidente du Comité FC; cependant, je reste membre de ce comité. Je continue mon travail au sein du comité des juges. Certaines de mes tâches incluent la maintenance de la base de données des juges de la FAI, le développement et la maintenance de la liste des systèmes de notation approuvés (ainsi que la liaison du système de notation avec le comité des juges et le bureau), la mise en place de cours de formation et d'évaluations de juges, le développement et la maintenance de manuels pour le site Web des résultats de l'ISC ainsi que la liaison du bureau de l'ISC avec le comité des juges.

Vera poursuit son travail au sein du comité Wingsuit ainsi que du groupe de travail sur les médias. Elle a fait un excellent travail dans son rôle de secrétaire archiviste du bureau de l'ISC. De nombreux délégués m'ont dit qu'elle était la meilleure secrétaire d'enregistrement que l'ISC ait jamais eue. Ses tâches comprennent la rédaction d'articles de presse, la mise à jour des documents du site Web, la création de procès-verbaux de toutes les réunions du Bureau ainsi que la lourde tâche de création du procès-verbal de la réunion plénière de l'ISC.

En conclusion, nous aimerions remercier l'ACPS pour son financement continu pour les rôles de délégué et délégué suppléant qui assisteront à la plénière afin que notre travail puisse se poursuivre. Votre soutien à nos efforts est grandement apprécié. Notre implication continue au niveau de l'ISC garantit que le Canada continuera à contribuer à façonner et à faire progresser le parachutisme dans le futur.

Sincèrement,



Rina Gallo - Déléguée



Vera Asquith - Déléguée suppléante